

Le 3 avril 2017

SIGNATURE D'UN AMBITIEUX ACCORD SPECTACLE VIVANT AVEC FRANCE TELEVISIONS

Le SPECT se félicite d'avoir signé avec France Télévisions, aux côtés de l'USPA et du SPI, le renouvellement de l'accord pluriannuel relatif aux œuvres patrimoniales de Spectacle Vivant pour la période 2016-2020.

Cet accord est l'occasion de réaffirmer la place centrale des œuvres de spectacle vivant sur les différentes antennes du groupe public mais aussi sur sa plate forme numérique. Ces programmes culturels sont en effet au cœur des missions de service publique de France Télévisions.

Le SPECT se réjouit que France Télévisions s'engage à garantir au spectacle vivant une contribution minimum de 31,5 millions d'euros sur la période 2017-2018 puis 2019-2020. Il s'agit d'une augmentation significative, de l'ordre de 9%, par rapport au précédent accord. Le SPECT est convaincu que France Télévisions saura, comme lors du précédent accord, dépasser largement ces montants « planchers ».

Dans le contexte du développement numérique du groupe et de la visibilité accrue de Culture Box, un effort financier particulier va être réalisé pour les oeuvres web natives de spectacle vivant puisque c'est 1,75 millions d'euros en 2017-2018 puis 2 millions d'euros sur la période 2019-2020 qui leur seront au minimum consacrés.

Afin de renforcer la diversité des spectacles vivants présentés sur les chaînes du groupe, les signataires souhaitent que tous les types de concerts et les captations de cirque soient intégrés aux œuvres de spectacle vivant dont l'exposition sur les antennes donne lieu à une valorisation par point. Cela nécessitera la fixation d'un nouveau barème de points dans le cahier des charges auquel les producteurs devront être associés.

Cet accord s'accompagnera d'un suivi, renforcé par rapport au précédent accord, entre les syndicats de producteurs et France Télévisions. Il s'intéressera notamment aux modalités de travail avec la filière technique de France Télévisions afin d'optimiser les coûts de production des oeuvres.

Enfin le SPECT, dont les membres sont nombreux à produire des documentaires, se félicite de l'engagement renouvelé de France Télévisions pour ce genre qu'illustre le nouvel accord documentaire au périmètre élargi par rapport au précédent.

Contact : Vincent Gisbert - tel : 01 40 53 23 38 - mail : vincentgisbert@spect.fr